

# Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ?

## I. État de la connaissance

Version finale  
Octobre 2017



# PRÉAMBULE

Ce travail a été réalisé par l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (**IRSTEA**) pour l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (**AERMC**). Il s'inscrit dans un accord-cadre entre les deux parties pour un projet établi sur trois ans (mi 2016-mi 2019) intitulé :

## Quelle stratégie participative pour la gestion locale de l'eau avec les citoyens ?

Le projet vise à recenser, expérimenter et évaluer de nouveaux dispositifs participatifs permettant d'impliquer les parties prenantes et les citoyens dans la décision, la gestion et la gouvernance du grand cycle de l'eau en France. Les conclusions seront mises à disposition des acteurs sur le bassin Rhône Méditerranée et Corse. Les premiers résultats sont rassemblés autour de **trois documents indissociables et complémentaires** :

1. **État de la connaissance** (présent document)
2. **Fiches étapes**
3. **Fiches méthodes**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à cette production :

- ✓ **Les membres du comité de suivi** : Elizabeth BRAZIER-CHASSAGNE de l'union régionale des centres permanents d'initiative pour l'environnement Rhône Alpes (URCPIE), Cécile BOURBON de l'association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA), Nicolas METSU du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques en PACA (RRGMA), Delphine LOUPSANS de l'agence française de la biodiversité (AFB), Bertrand PARIS de l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC), Hélène FLACHON, Nathalie SAUR et Nathalie SUREAU BLANCHET de l'AERMC, Martin CAVERO et Caroline SOURZAC-LAMI pour l'IRSTEA.
- ✓ **Le panel d'experts** : Gaëlle GASC et Yannick ARAMA de CONTRECHAMPS, Jean-Emmanuel ROUGIER de LISODE, Philippe BARRET de GEYSER/DIALTER, Anne CLEMENS du GRAIE, et Géraldine ABRAMI de l'IRSTEA.
- ✓ **Les structures et personnes** ayant participé aux séminaires sur la participation organisés dans le cadre du projet (déc. 2016 –janv. 2017) et dont les commentaires ont enrichi la version préliminaire de ce document (cf. annexe 2).
- ✓ **Le secrétariat technique** du projet : Emeline HASSENFORDER, Nils FERRAND, Patrice GARIN pour l'IRSTEA et Anne PRESSUROT pour l'AERMC.

## SOMMAIRE

Cet état de la connaissance est constitué de 5 parties :

### 1. INTRODUCTION p.5

- Acronymes
- La gestion concertée de l'eau institutionnelle
- Rappel du cadre réglementaire
- Pourquoi faire participer les citoyens?

### 2. NOTE MÉTHODOLOGIQUE p.9

- Les spécificités de cet état de la connaissance
- Définitions
- Structuration de cet état de la connaissance (schémas récapitulatifs)

### 3. SE PRÉPARER À LA PARTICIPATION p.14

- L'enjeu de la participation
- Les conditions de la participation
- La posture du facilitateur
- L'engagement des participants

### 4. LES ÉTAPES DE LA DÉCISION p.18

- Grille de lecture des fiches étapes  
→ Voir les 8 « **Fiches étapes** » jointes à cet état de la connaissance

### 5. LES MÉTHODES DE LA PARTICIPATION p.20

- Grille de lecture des fiches méthodes
- Les symboles utilisés dans les fiches méthodes
- Récapitulatif des méthodes par étapes de la décision  
→ Voir les 25 « **Fiches méthodes** » jointes à cet état de la connaissance

**ANNEXE 1.** Liste des ressources consultées pour réaliser cet état de la connaissance

**ANNEXE 2.** Liste des structures et personnes présentes aux séminaires sur la participation (déc.2016-janv.2017) et consultées sur cet état de la connaissance

# COMMENT UTILISER CET ÉTAT DE LA CONNAISSANCE?

Ces 5 parties sont construites de manière à vous guider pas à pas dans la réalisation d'un plan de participation citoyenne pour gérer l'eau sur un territoire. Ce processus est destiné à être lui-même réalisé par les citoyens et/ou les parties prenantes. Cet état de la connaissance vous amènera ainsi, avec un groupe de participants:

**PARTIE 2. p.14**



**À vous préparer à la participation**

\*\*\*

**PARTIE 2. p.14**

**OBJECTIF :** Recueillir, échanger, mettre en commun et diffuser à tout le monde les besoins, les souhaits et les propositions des citoyens sur tous les enjeux pour faire évoluer la gestion du bassin versant



À identifier les **objectifs de la participation** que vous voulez atteindre en faisant participer les citoyens et autres parties prenantes dans la gestion de l'eau

\*\*\*

**PARTIES 4&5. p.18 & 20**

2. Décrire et comprendre l'état biophysique, social et économique du territoire



Cette étape consiste à décrire l'état passé, présent et futur du territoire afin de mettre en évidence ses principales enjeux et de les comprendre. On peut ainsi établir des diagnostics sur des sujets variés tels que les usages de la rivière, les caractéristiques hydrogéomorphologiques, ou encore l'état de la flore et de la faune.

Méthodes classées par degré de participation

Faible	Moyen	Clé
Le gestionnaire de projet fait appel à un consultant spécialisé pour réaliser le diagnostic, exécute son rôle et attend les résultats de cette étude aux côtés des citoyens.	Les citoyens sont consultés pour donner leurs opinions, préférences et propositions afin de les intégrer au diagnostic.	Les citoyens prennent part à la conception du diagnostic, ils identifient et analysent eux-mêmes les problématiques et enjeux significatifs.
Acte à voix	Boîte à outils (Votez!)	Méthode de modélisation participative
Jeu de rôle	Jeu de rôle	
Rouleau du futur	Diagnostique participatif	
Observatoire citoyen		
Recueil de données collaborative		



À vous approprier des **méthodes participatives** innovantes adaptées aux différentes **étapes de la décision pour la gestion locale de l'eau**

\*\*\*

Cette base vous servira à réaliser un **plan de participation** pour votre territoire (qui participe, comment et à quelle étape?)

\*\*\*

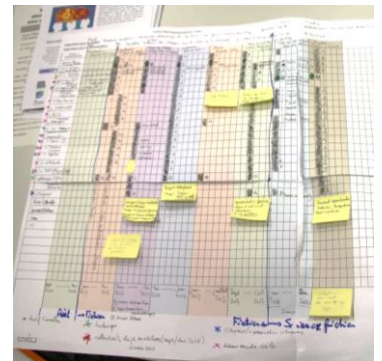


Séminaires organisés dans le cadre du projet en décembre 2016 et janvier 2017

Objectif(s) pour la rivière: "Reconnaitre l'état"

Objectif(s) pour la participation: "Participer à la gestion"

Étapes / Parties prenantes	
Inter-ELC	A
EPCI élus	A
EPCI - services de l'eau (entretien, assainissement, eau potable)	A
Associations (A.A.S.S. - actions)	A
APNE	A
Structures sociales des quartiers	A
Aménageurs locaux	A
Citoyens	A
Albert Bourgeois	R
Établissements scolaires	A



Crédits: IRSTEA

# INTRODUCTION

## ACRONYMES

AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
ASA	Associations Syndicales Autorisées
CLE	Commission Locale de l'Eau
CCSPL	Commission Consultative des Services Publics Locaux
CNDP	Commission Nationale du Débat Public
CPDP	Commission particulière du débat public
EBF	Espace de bon fonctionnement
EPTB	Etablissement Public Territorial de Bassin
EPAGE	Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IRSTEA	Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OUGC	Organisme Unique de Gestion Collective
PAPI	Programmes d'Actions de Prévention des Inondations
PGRE	Plan de Gestion quantitative de la Ressource en Eau
PPRI	Plan de Prévention des Risques d'Inondation
SAGE	Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SLGRI	Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation

## LA GESTION CONCERTÉE DE L'EAU INSTITUTIONNELLE

La gouvernance et les plans et projets liés à l'eau sont de plus en plus concertés. Cette concertation concerne principalement les « parties prenantes » (industriels, agriculteurs, collectivités locales, administration, élus locaux, etc.). Au niveau local, elle passe par différents **organes** et mobilise différents **moyens**:

### Les organes

Périmètre d'intervention	GIRE	Inondation	Gestion quanti.	Irrigation	Politiques et services publics locaux
<b>Instruments</b>	SAGE Contrats de milieu	SLGRI, PAPI, PPRI	PGRE, Projets de territoire		
<b>Organes de concertation</b>	CLE Comités de rivière, de nappe ou de baie			ASA OUGC	Conseils de développement CCSPL
<b>En savoir +</b>	<a href="#">CLE</a>			<a href="#">OUGC</a>	<a href="#">Conseils de dvt CCSPL</a>

Tableau 1. Tentative de présentation des organes de concertation par périmètre d'intervention

### Les moyens

**Le débat public** (en amont): Il permet aux citoyens de participer à la réflexion et à l'élaboration des grands projets ayant un impact sur l'environnement (ex: voies navigables, barrages, équipements industriels, etc.). Il se fait via des réunions publiques, des débats mobiles, des ateliers thématiques ou des dispositifs en ligne. Il est encadré par la CNDP qui nomme une CPDP.

[En savoir +](#)

**L'enquête publique** (en aval): Elle permet au public d'être informé et d'exprimer ses appréciations, suggestions et contre propositions sur un registre d'enquête, préalablement à des opérations d'aménagement ou des opérations de planification urbaine. Elle est conduite par un commissaire-enquêteur. [En savoir +](#)

**Le droit d'initiative citoyen:** permet à 10 000 citoyens de demander l'organisation d'un débat public ou d'une concertation préalable (500 000 pour un débat public national). [En savoir +](#)

**La concertation:** elle peut être organisée de manière préalable (facultatif), elle est recommandée par la CNDP lorsqu'un débat public n'est pas nécessaire ou post-débat public. Elle est menée sous l'égide d'un garant nommé par la CNDP.

[Voir le Code de l'Environnement](#)

La concertation se déroule également **en dehors de ces organes et moyens officiels** de concertation, via des associations, relations entre acteurs et négociations bilatérales\*.

\*Voir à ce sujet l'article de G.Massardier, « La gouvernance de l'eau : entre procédure de concertation et régulation « adhocratique » » Vertigo (2009) <http://vertigo.revues.org/8993>

## RAPPEL DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

### France

12 juillet 1983

**Loi Bouchardeau** sur les enquêtes publiques [Lien](#)

3 janvier 1992 :

**Loi sur l'eau** « gestion équilibrée de la ressource en eau » (prémices de la GIRE) [Lien](#)

2 février 1995

**Loi Barnier**, naissance de la **CNDP** [Lien](#)

1996

**Charte de la concertation** [Lien](#)

18 septembre 2000

partie législative du **code de l'environnement** (livre 1, articles 120-1 et 120-2) [Lien](#)

2004

**Charte de l'environnement** (art.7) [Lien](#)

2006

**Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques** (LEMA)

21 octobre 2008

« **Grenelle 1** » [Lien](#)

12 juillet 2010

Loi « **Grenelle II** » (Art.244) [Lien](#)

3 juin 2015

**Rapport Richard**  
« Démocratie environnementale : débattre et décider » [Lien](#)

2016

**Ordonnance sur la démocratisation du dialogue environnemental** [Lien](#) &  
**Charte de la participation du public** [Lien](#)

### Europe

1991

**Convention d'Espoo** sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) dans les contextes « transfrontière » [Lien](#)

25 juin 1998

**Convention d'Aarhus** (art. 6) : Toute personne a le droit d'être informée, de s'impliquer dans les décisions et d'exercer des recours en matière d'environnement. [Lien](#)

2000

**Directive Cadre sur l'Eau** (art.14) [Lien](#)

### International

10 juin 1992

**Déclaration de Rio** (Principe 10) « la meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens, à un niveau qui convient » [Lien](#)

Cette liste n'est pas exhaustive. Pour plus d'informations, consulter le site de Comédie:

[Les principaux textes](#)

[Brève histoire de la concertation](#)



## POURQUOI FAIRE PARTICIPER LES CITOYENS?

Dans la réglementation et les institutions françaises présentées précédemment, la participation citoyenne n'est pas encore très valorisée, même si elle existe. Les organes comme la CLE sont des systèmes intermédiaires de représentation où des représentants dialoguent au nom des citoyens.

Or il y a de nombreuses **raisons pour** étendre la participation au-delà de ces organes représentatifs et **faire participer les citoyens directement à la prise de décision concernant la gestion de l'eau**:

- la participation ne se limite pas à produire un résultat ou prendre une décision, c'est en tant que tel, un moment important durant lequel les participants apprennent à se connaître les uns les autres, apprennent sur l'environnement, et construisent quelque chose de commun;
- La diversité des points de vue des citoyens est difficilement « représentable » dans les organes « classiques » de concertation (CLE, comités de rivière, etc.). Or ils peuvent ouvrir les échanges et la réflexion, et apporter des idées innovantes. Ces savoirs « profanes » complètent les savoirs « experts » des acteurs classiques de la gestion de l'eau;
- En tant qu'usagers, les citoyens sont parties prenantes de la gestion de l'eau. On attend d'eux qu'ils adoptent un comportement adapté aux contraintes du territoire (ex: limiter leur consommation d'eau en période de sécheresse). Il est donc normal que ces devoirs s'accompagnent de droits, notamment celui de participer à la prise de décision. Des projets et décisions pris de manière participative n'en seront que plus légitimes, adaptatifs et adaptés aux besoins de tous.
- Il y a une demande des citoyens de prendre part aux décisions relatives à la gestion de l'eau (ex: Sivens).
- Enfin, la participation citoyenne à la gestion de l'eau est obligatoire. Elle est imposée par la convention d'Aarhus et la Directive Cadre sur l'Eau au niveau européen, et par le Code de l'Environnement en France.





# NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cet état de la connaissance a été principalement réalisé sur la base d'une **revue documentaire** de littérature grise et scientifique sur la participation en France (sites internet d'acteurs réseaux et institutions de l'eau et de la participation, guides pratiques, documents de projet, articles scientifiques, moteurs de recherche, etc.). Une liste des ressources explorées est disponible en annexe 1. Les mots clés utilisés pour effectuer cette recherche documentaire sont: eau, participation, participatif, rivière(s), concertation public, collaboratif, pratiques, méthodes, outils, citoyen, démocratie participative et Agenda 21.

Cette revue documentaire a été complétée par des **entretiens** menés auprès des membres du panel d'expert du projet. Cet état de la connaissance a également bénéficié des **conseils avisés des membres du comité de suivi** du projet. L'ensemble de ces échanges a été incroyablement utile dans le choix de la structuration de ce document.



## LES SPÉCIFICITÉS DE CET ÉTAT DE LA CONNAISSANCE

Il existe de nombreux guides et inventaires des méthodes participatives d'excellente qualité (cf. encadré 1 page suivante). L'objectif de cet état de la connaissance n'était donc pas d'en produire un supplémentaire. Dans la mesure du possible, nous avons fait des liens et renvois vers ces travaux que nous voyons comme des ressources complémentaires au présent état de la connaissance.

**L'objectif est ici plutôt d'organiser ces méthodes participatives de manière opérationnelle** pour que les gestionnaires de l'eau puissent rapidement trouver quelles méthodes ils pourraient utiliser à des moments précis en fonction de leurs besoins.

Cependant, notre approche vient avec un énorme panneau « ATTENTION ! ». La participation est une approche, un parcours, voire un état d'esprit. **Il ne suffit pas de piocher une méthode dans la liste et de la mettre en œuvre pour arriver aux résultats escomptés.** Pour vous préparer à la participation, nous vous invitons avant toute chose à lire la partie suivante « SE PREPARER A LA PARTICIPATION ». Cet état de la connaissance vient d'ailleurs en appui à une démarche et ne peut en aucun cas être utilisé comme unique référence dans la mise en œuvre d'un dispositif participatif.

En outre, **cet état de la connaissance a pour spécificité de se centrer sur un certain nombre d'éléments substantifs, géographiques et temporels (cf. Tableau 2)** qui ont été utilisés comme critères dans la sélection des méthodes participatives présentées ici.

*Tableau 2. Spécificités de cet état de la connaissance*

<b>QUOI ?</b>	<b>Uniquement grand cycle de l'eau</b> <u>Exclues:</u> gestion des services publics de l'eau, énergie
<b>Grand cycle / Petit cycle de l'eau</b>	<u>Inclues:</u> projets de barrages, risques inondations, zones humides, Natura 2000, trames vertes, mer, etc.
<b>QUOI ?</b>	<b>Participation et non information ou consultation</b> <u>Exclues:</u> Réunions publiques d'information (Loi Bouchardeau)
<b>Degré de participation</b>	<u>Inclues:</u> Pratiques de sensibilisation plutôt « passives » (ex: concours photo, nettoyage de rivière) et jusqu'à la co-décision (degré de participation moyen et haut, cf. p.12)
<b>QUI ?</b>	Les méthodes et expériences participatives impliquant <b>à la fois les parties prenantes ET les citoyens</b> (ex : l'élaboration d'un contrat de rivière n'impliquant que les élus est exclue)
<b>OÙ?</b>	Majoritairement <b>en France</b> et dans des bassins versant ayant des contextes similaires avec une transposabilité raisonnable (ex: Europe)
<b>QUAND ?</b>	Dans le passé, <b>méthodes déjà mises en œuvre, ET</b> méthodes existantes mais <b>pas encore mises en œuvre</b>

## ENCADRÉ 1

# Exemples de guides et inventaires de méthodes participatives

## SITES INTERNET

 Participationcompass

<http://participationcompass.org/>



<http://participedia.net/>

*Comédie*

<http://www.comedie.org/ressources/fiches-experiences/>



<http://actioncatalogue.eu>

## GUIDES



**Démocratie participative, guide des outils pour agir**  
Fondation Nicolas Hulot, 2015  
[LIEN](#)



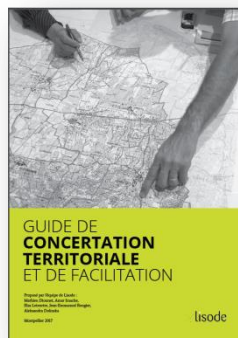
**Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur**  
Fondation Roi Baudouin, 2006  
[LIEN](#)



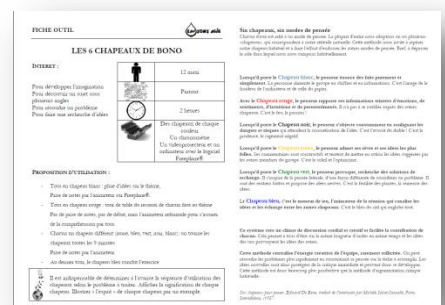
**Comment impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau ? Retours d'expériences de Parcs Naturels Régionaux**  
AERMC, 2016  
[LIEN](#)



**La concertation, cœur du développement durable**  
CERTU, Conseil général de l'Isère, Conseil régional Rhône-Alpes, DIREN, Rhônalpénergie-Environnement, 2005  
[LIEN](#)



**Guide de concertation territoriale et de facilitation**  
Lisode, 2017  
[LIEN](#)



**Démarches participatives et dialogue territorial**  
URCPiE Rhône-Alpes, 2017  
[LIEN](#)

Voir plus de ressources en Annexe 1.  
Liste non exhaustive.

## DÉFINITIONS

Il n'existe pas de définition reconnue par tous les acteurs de la participation. Les définitions ci-dessous sont celles que nous avons choisies pour cet état de la connaissance.

### Parties prenantes

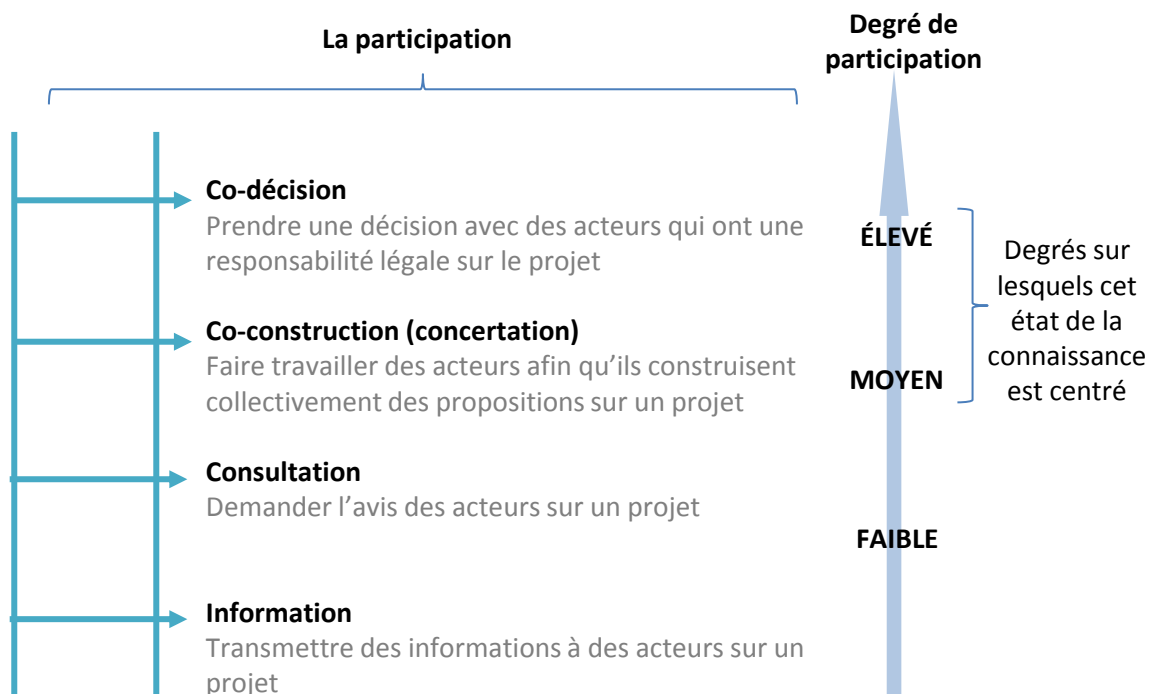
Personnes ou organisations affectées par, ou pouvant affecter, le processus de gestion de l'eau (adapté de Glicken, 2000).

- Collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux ;
- Usagers (agriculteurs, industriels, etc.),
- Propriétaires fonciers,
- Organisations professionnelles
- Associations
- Citoyens
- ...

### Citoyens

du latin *civis*, celui qui a droit de cité. Les citoyens sont des parties prenantes mais ils sont rarement impliqués dans la gestion locale de l'eau en France.

- « Les gens »
- Les habitants
- Les usagers
- Les riverains
- Le « grand public »
- ....



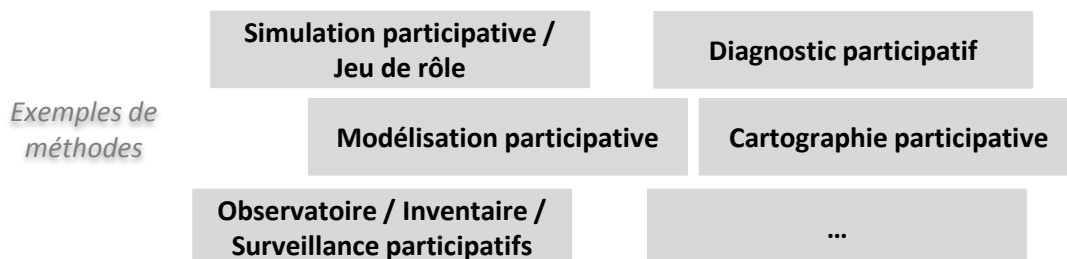
(adapté de Lisode, 2017, & Arnstein, 1969)

À noter: L'information est une étape « de base » qui doit être considérée comme un socle commun à toutes les actions participatives mises en œuvre.

## STRUCTURATION DE CET ÉTAT DE LA CONNAISSANCE (schémas récapitulatifs)

Méthodes, outils, démarches, boîtes à outils... comment s'y retrouver? Les schémas suivants présentent la manière dont nous avons structuré cet état de la connaissance.

Cet état de la connaissance recense 25 **MÉTHODES** participatives:

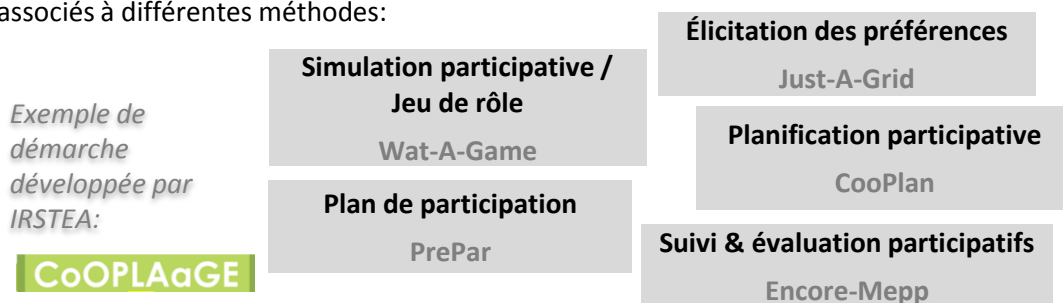


Ces méthodes représentent chacune une manière d'associer les citoyens et autres parties prenantes aux décisions de gestion de la ressource en eau. Elles sont assez **génériques** et chacune se décline en plusieurs **OUTILS** participatifs:



Ces outils sont plus **spécifiques**, ils contiennent souvent un **protocole** de mise en œuvre et sont parfois labellisés ou sont protégés par des droits d'auteur. Nous ne les détaillons pas dans cet état de la connaissance mais en avons recensé un certain nombre et avons fait apparaître des références pour que vous puissiez trouver facilement de plus amples informations si vous désirez les utiliser (voir présentation des fiches méthodes).

En parallèle, il existe des **DÉMARCHES** participatives qui rassemblent plusieurs outils associés à différentes méthodes:



Plus d'informations: <https://sites.google.com/site/watagame2/home>

D'autres exemples de démarche sont par exemple la démarche de modélisation d'accompagnement [ComMod](#) ou encore le [dialogue territorial](#). Ces démarches ne sont pas de simples boîtes à outils, elles préconisent une **posture** et une **éthique**, et articulent différentes étapes en vue de répondre à un objectif.

# SE PRÉPARER À LA PARTICIPATION

La participation est une approche, un parcours, voire un état d'esprit\*. Il ne suffit pas de piocher une méthode participative et de la mettre en œuvre pour arriver aux résultats escomptés. Nous tenions dans cette brève introduction à mettre en garde les lecteurs contre une approche « utilitariste » de la participation. De nombreuses ressources existent qui permettent de se préparer à la participation. Plutôt que de reprendre tous les éléments dans cet état de la connaissance, nous vous invitons à les consulter.

Quatre grands points nous semblent importants pour se préparer à la participation :

## L'ENJEU DE LA PARTICIPATION

La participation telle que nous la concevons ici n'est pas une fin en soi. Elle doit s'inscrire dans un enjeu de gestion et amener à des changements pour les participants, les organisateurs et le territoire concerné. Il doit y avoir des marges de manœuvre dans la prise de décision afin que les citoyens et autres parties prenantes puissent y contribuer activement. Cela signifie également que les décisionnaires « habituels » (élus, commission locale de l'eau, etc.) doivent voir un intérêt à la participation mise en place, être prêts à prendre en compte les résultats du processus participatif, voire y participer eux-mêmes.

C'est pourquoi l'**ingénierie d'un dispositif participatif** commence en général par l'**identification de deux objectifs complémentaires**:

- **Le ou les objectif(s) de gestion** (ex: réviser le SAGE, restaurer la continuité écologique du cours d'eau, mettre en œuvre le PGRE, etc.)
- **Le ou les objectif(s) de participation** (ex: limiter les conflits d'usage, responsabiliser les usagers, fédérer les parties prenantes, générer de nouvelles idées, etc.)

Les facilitateurs, organisateurs et participants doivent également être conscients que **tout dispositif participatif recèle une part d'incertitude et d'imprévu**. La structuration et le cadrage du dispositif permettent dans une certaine mesure de limiter cette part d'incertitude. Cependant, en être conscient en amont permet de transformer cette part d'incertitude en une opportunité plutôt qu'en un écueil, permettant par exemple aux participants de « sortir du cadre », d'être créatifs et de proposer des solutions innovantes.

\*Voir à ce sujet Beuret Jean-Eudes, Pennanguer Stéphane, Tartarin Fanny, « D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire », *Natures Sciences Sociétés*, 1/2006 (Vol. 14), p. 30-42. URL : <http://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2006-1-page-30.htm>

\* Douillet Robert, Guihéneuf Pierre-Yves « Guide méthodologique - Dispositifs et outils pour le dialogue territorial » (2013)

[http://www.qeyser.asso.fr/pdf/Dispositifs\\_et\\_outils\\_pour\\_le\\_dialogue\\_territorial\\_dialter2013](http://www.qeyser.asso.fr/pdf/Dispositifs_et_outils_pour_le_dialogue_territorial_dialter2013)



## LES CONDITIONS DE LA PARTICIPATION

Outre l'enjeu de la participation, un certain nombre de conditions doivent être réunies pour que la participation ait un maximum de chances d'atteindre ses objectifs. Comédie en liste quatre :

- Un **rapport de force à peu près équilibré**,
- Un **délaï disponible et suffisant** pour établir les échanges et progresser vers des résultats,
- Un minimum de **moyens** : budget, compétences...,
- Des **modalités acceptées par tous** : objet du dialogue, calendrier, participants, animateur, règles, etc.

Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive. Globalement, il est important avant de commencer d'**avoir une bonne compréhension de la situation** afin d'adapter le dispositif participatif en conséquence : quels sont les rapports de force en présence ? Quelles sont les expériences passées (réussies ou non) de participation ? L'objet de la participation est-il conflictuel ? Quelles sont les marges de manœuvre laissées à la participation dans le processus décisionnel ? Tous ces éléments peuvent potentiellement impacter le dispositif participatif et ses résultats et il est donc important de les prendre en compte dès la conception du dispositif.

Avant le démarrage du processus participatif, il convient également de **valider l'intention de participation** avec les acteurs , ou, en d'autres termes, d'acter la « faisabilité du dialogue ». Ceci peut être fait via des entretiens individuels ou des enquêtes conscientisantes qui permettent d'être à l'écoute des acteurs du territoire, de comprendre les usages de l'eau, les revendications environnementales ou sociales en s'appuyant sur les témoignages et les analyses des gens.

C'est pourquoi nous suggérons dans la mesure du possible de **co-concevoir le processus participatif avec les participants eux-mêmes**, en réalisant un plan de participation qui permet d'identifier les participants, de définir leurs rôles à venir dans les différentes étapes de la décision, de lister les actions de participation à mettre en œuvre et de discuter des méthodes participatives associées, tout cela en toute transparence avec les principaux concernés.

## LA POSTURE DU FACILITATEUR

Le facilitateur n'est jamais entièrement neutre. Même lorsqu'un facilitateur externe est embauché pour faciliter le dispositif, il vient avec un nombre d'attributs liés à sa personne qui peuvent impacter le dispositif, la manière dont les participants contribuent et la légitimité qu'ils lui accordent (ex. genre, couleur de peau, organisation qui l'a embauché, etc.). Il est important de prendre en compte ces éléments lors du choix du facilitateur.

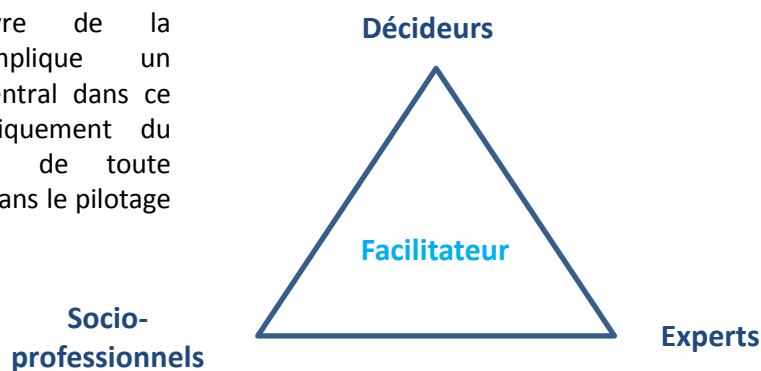
Le facilitateur peut également prendre différents rôles :

« [Il] endosse le rôle de **guide** lorsqu'il aide le groupe à rester dans le chemin tracé en précisant et répétant les objectifs de la réunion (ces objectifs peuvent avoir ou non été définis avec les participants). Il rappelle les règles de fonctionnement du groupe établies avec les participants. Il prend les décisions sur les moyens opportuns en vue d'atteindre les objectifs du groupe. Il tente de réduire les interactions parasites qui sont chargées en émotion et donc susceptibles de faire dériver le groupe par rapport à ses objectifs. Tel un **facilitateur**, il doit favoriser une communication claire et acceptée en régulant les prises de parole et en faisant en sorte que chacun se sente compris et écouté (au besoin en reformulant ou en résumant une intervention). Il joue également un rôle de **médiateur** pour prévenir et apaiser les tensions et les conflits en précisant les comportements prohibés, en permettant l'expression des sentiments et problèmes dans un cadre et un temps identifié (au besoin en reformulant des commentaires accusateurs en retirant la charge émotionnelle), en suggérant une procédure pour résoudre une tension émotionnelle et en ouvrant le champ des possibles lorsque le groupe se trouve en situation de blocage. Il est aussi le **garant de l'unité du groupe** en tentant de maintenir voire d'accroître sa cohésion. Pour cela, il doit coordonner ses efforts pour marquer les étapes du consensus de façon à stimuler le groupe et en renforcer le moral, résumer et clarifier la direction, proposer des outils et des alternatives lorsque le groupe s'enlise. »

(Source : Etienne, M. (2010) « La modélisation d'accompagnement, Une démarche participative en appui au développement durable » Chapitre 2 Paragraphe 3.2 « Les différents rôles joués par le comédien »)

Voir également <http://www.comedie.org/etapes/les-fonctions-de-lanimateur>

La mise-en-œuvre de la participation implique un positionnement central dans ce triangle, pas uniquement du facilitateur, mais de toute l'équipe engagée dans le pilotage du dispositif.



(Source: URCPIE Rhône alpes)

## L'ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS

L'engagement des participants inclut deux éléments majeurs :

- comment « engager » les participants, c'est-à-dire comment les inviter à participer, et
- comment les participants « s'engagent », c'est-à-dire comment leur donner envie de contribuer activement et sur le long terme au dispositif.

### Comment « engager » les participants?

L'identification des participants nécessite de relire la définition de « parties prenantes » : « Personnes ou organisations affectées par, ou pouvant affecter, le processus de gestion de l'eau » (p.12). Les parties prenantes habituellement impliquées dans la gestion locale de l'eau en France comprennent les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux ; les usagers (agriculteurs, industriels, etc.), les propriétaires fonciers, les organisations professionnelles et les associations concernées (Source: Gest'Eau). Les citoyens sont des parties prenantes à part entière mais ils sont rarement impliqués dans la gestion locale de l'eau en France. Les parties prenantes peuvent également être plus largement « tous ceux qui se sentent concernés ».

Il est essentiel à ce stade de **ne pas négliger les « oubliés »**. L'OCDE liste cinq catégories d'acteurs sous-représentés dans les processus participatifs sur l'eau: les femmes, les jeunes, les pauvres, les défenseurs de l'environnement et les communautés indigènes (Source : OCDE, 2015). Si la dernière catégorie n'est pas forcément pertinente en France, les autres ne doivent pas être oubliés.

Pour ce faire, une suggestion est de **commencer par lister le plus exhaustivement possible toutes les parties prenantes**. Dans un deuxième temps seulement il conviendra d'envisager quel niveau de participation est pertinent à chaque étape de la décision (se référer aux fiches « étapes de la décision »). En fonction des ressources engagées pour le dispositif, il ne sera pas forcément toujours possible de faire participer tout le monde à toutes les étapes. Ces contraintes sont à prendre en compte. Enfin, on vérifiera si l'engagement des différents participants est cohérent, par exemple : si les citoyens ne sont impliqués que dans la mise en œuvre, vont-ils vraiment comprendre et soutenir le dispositif ?

### Comment les participants « s'engagent »

Nous suggérons dans un premier temps d'« initier » les participants à la participation, c'est-à-dire les mobiliser pour leur expliquer le dispositif, ses objectifs, sa temporalité, ses règles, etc. Dans un deuxième temps, il peut être important de marquer l'engagement des participants, moralement ou physiquement. Il existe plusieurs **manières de motiver et de concrétiser l'engagement les participants** :

- leur demander d'exprimer leur engagement moral et symbolique, par exemple exprimé oralement ou par un geste devant les autres participants
- leur demander d'exprimer leur engagement par écrit (ex. en signant une charte de la participation)
- leur offrir de la visibilité médiatique (ex. pour les élus)
- les rétribuer financièrement
- les rétribuer non-financièrement (ex. par un bon repas)
- le contrôle social (lorsque ce n'est pas acceptable de ne pas participer)
- en leur proposant de devenir « ambassadeurs » du dispositif, et en leur donnant une légitimité externe, vis-à-vis des non-participants
- ...

Globalement, il faut que les participants voient un intérêt à leur participation, **qu'ils sachent que leur contribution peut produire un changement**. Ainsi, il est important d'identifier leurs attentes en amont du dispositif et de voir à la fin si elles ont été atteintes.

# LES ÉTAPES DE LA DÉCISION

Comme précisé précédemment, nous ne souhaitons pas faire un énième catalogue de méthodes participatives. Beaucoup existent déjà dont certains sont extrêmement bien faits. Notre état de la connaissance se veut centré sur les citoyens, adapté à la gestion de l'eau et opérationnel. Ainsi, en analysant les méthodes participatives existantes et en discutant avec des experts de la participation, il nous a semblé que **deux types de méthodes participatives pouvaient être distingués**:

1. Les **méthodes participatives « transversales »** permettant de faire de l'animation ou de la facilitation de groupe (ex : arbre à vœux, pluie d'idées, World Café, focus group, etc.). Ces méthodes étant extrêmement nombreuses, nous vous indiquons des références à des sources existantes plutôt que de les lister ici (Cf. ENCADRÉ 1 Exemples de guides et inventaires de méthodes participatives et ANNEXE 1 Liste des ressources consultées pour réaliser cet état de la connaissance\*). Ces méthodes transversales peuvent être utilisées indifféremment lors d'une ou plusieurs étapes de la décision.
2. Les **méthodes participatives rattachées à des étapes spécifiques de la décision**. Par décision, nous entendons ici les choix faits par les structures pour gérer l'eau localement. Ces décisions peuvent se traduire par un plan de gestion (ex. le SAGE), une politique, un projet ou une action. Toutes ces décisions sont prises via une succession d'étapes. Par exemple, un diagnostic est généralement fait avant d'établir des stratégies d'orientation, de définir des objectifs et de construire des plans d'action.

Nous avons ainsi identifié huit étapes de la décision suffisamment génériques pour être applicables à différents types de décision de gestion (ex. un contrat de milieu, un PAPI, la restauration d'un espace de bon fonctionnement, etc.).

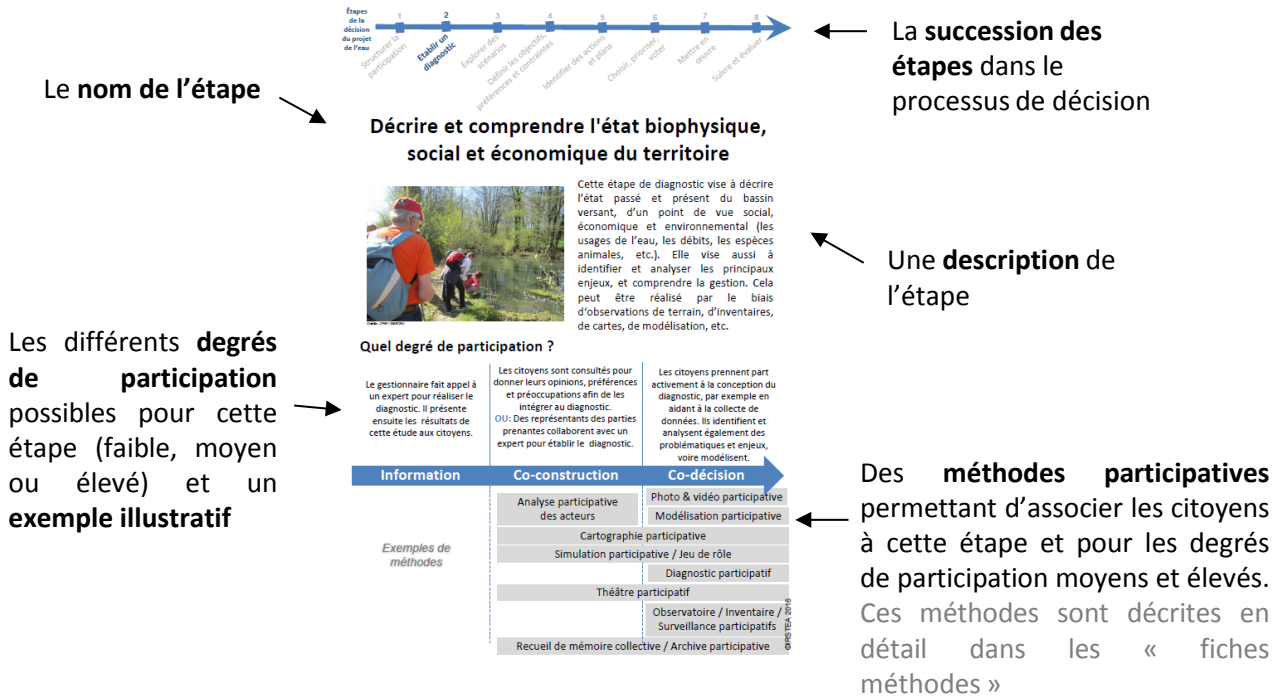
A chaque étape, il existe différentes méthodes participatives permettant d'associer les citoyens. Nous nous concentrerons dans cet état de la connaissance sur ces méthodes participatives rattachées à des étapes spécifiques de la décision. Vous pourrez ainsi découvrir dans les huit fiches étapes un panel de méthodes participatives adaptées à chaque étape.



\*Voir également <http://www.education-populaire.fr/methodes-en-vrac/>

## GRILLE DE LECTURE DES FICHES ÉTAPES

Chacune des huit « fiches étapes » correspond à une étape de la décision. Pour chaque étape, vous pourrez découvrir:



La liste des méthodes participatives listées n'est pas exhaustive.

La classification des méthodes est délicate. Elle relève de choix que nous avons faits sur la base de la revue de littérature réalisée et de nos expériences. **Plusieurs des méthodes listées peuvent être utilisées à plusieurs étapes.**

# LES MÉTHODES DE LA PARTICIPATION

Cet état de la connaissance des méthodes participatives n'est en aucun cas exhaustif. Il est destiné à être complété au fur et à mesure et sera mis en ligne dans la suite du projet.

Il n'existe pas de référentiel ou de glossaire de méthodes unique et reconnu par tous les acteurs de la participation. Quasiment toutes les méthodes participatives listées ci-après sont mises en œuvre de manière très différente en fonction des personnes ou organisations qui les utilisent, des objectifs pour lesquels elles sont utilisées et du contexte dans lequel elles sont mises en œuvre. C'est pourquoi nous avons essayé tant bien que mal de donner une description générique de chaque méthode et de fournir pour chaque méthode des exemples de cas et d'outils.

Notre objectif ici était plus de montrer aux utilisateurs de cet état de la connaissance qu'il existe un éventail de méthodes qu'ils peuvent utiliser, à différentes étapes de la décision et pour différents niveaux de participation que d'en faire un inventaire exhaustif.

Enfin, certaines méthodes sont imbriquées les unes dans les autres, peuvent être utilisées conjointement ou sont issues d'autres méthodes. Par exemple, la méthode « analyse participative des acteurs » renvoie à trois autres méthodes, l'outil « cartographie mentale » est une forme de cartographie participative, la cartographie participative est elle-même une forme de modélisation participative, etc.

Devant la complexité de cet univers, nous avons fait au mieux pour que cet état de la connaissance soit le plus opérationnel possible et aide à guider vos choix.



# GRILLE DE LECTURE DES FICHES MÉTHODES

Cet état de la connaissance inclut 25 fiches méthodes qui se rattachent toutes à une ou plusieurs étapes de la décision. Chaque fiche méthode inclut un certain nombre d'informations relatives à la méthode:

## AU RECTO:

Étape(s) de la décision à laquelle / auxquelles la méthode se rattache (cf. « étapes de la décision »)

Étapes de la prise de décision	
1. Discuter les rôles et les droits des différents acteurs dans la prise de décision	
2. Décrire et comprendre l'état biophysique, social et économique du territoire	
3. Explorer des scénarios pour le futur	
4. Définir des objectifs, mettre en évidence les préférences et les contraintes	
5. Inventer, identifier et structurer les actions et stratégies possibles	
6. Prioriser, voter, choisir parmi les actions et stratégies possibles	
7. Mettre en œuvre les actions et stratégies choisies	
8. Suivre et évaluer les décisions, les actions et les stratégies, ainsi que leurs impacts	

### LA SIMULATION PARTICIPATIVE / LES JEUX DE RÔLES

**Description**  
Le jeu de rôle permet de représenter de manière simple et réaliste le fonctionnement et la gestion d'un système. Les participants jouent chacun le rôle d'un acteur, d'un secteur ou d'un territoire et peuvent ainsi observer et discuter des impacts environnementaux, sociaux et économiques de leurs décisions. De nouvelles stratégies de gestion peuvent également être testées.

**Degré de participation**

Information    Co-construction    Co-décision

→

**Temps nécessaire à la réalisation**

Phase	≤ 1 jour	2 à 5 jours	> 5 jours
Préparation et communication en amont	■	■	■
Mise en œuvre, implication des participants	■	■	■
Analyse et communication en aval	■	■	■

**Nombre de participants : 1 à 9**

**Compétences génériques en facilitation**

**Difficulté de mise en œuvre**

**Support numérique possible**

Le jeu de rôles permet d'apprendre, de comprendre, de se projeter, d'échanger et de prendre conscience des intérêts des autres acteurs. La facilitation y joue un rôle important: soyez y prêt.e !

Cf. page suivante pour comprendre la signification des différents symboles

Témoignage sur les avantages et limites de la méthode

## AU VERSO:

### LA SIMULATION PARTICIPATIVE / LES JEUX DE RÔLES

#### Des exemples d'utilisation de la méthode

- Le jeu **Simu'eau** dans l'Hérault : <http://www.commod.org/etudes-de-cas/simul-eau>
- <https://www.youtube.com/watch?v=hOhs71p868>
- Des jeux de rôles dans le Pays de Caux : <http://www.commod.org/etudes-de-cas/pays-de-caux>
- Des jeux de rôles en Camargue et à **Vendres** : <http://www.commod.org/etudes-de-cas/camargue-vendres>
- <http://www.comedie.org/fiche/utilisation-dun-jeu-de-roles-dans-une-demarche-de-concertation-autour-de-l-etang-de-vendres-sur-la-cote-mediteranneenne/>
- Outil **Concert'Eau**, utilisé dans les bassins versants Ujeh **Lentilla** et de l'Orb en région Occitanie : [http://reseau-eau.educagri.fr/files/fichier/Resource2\\_ConcertEau\\_fiche\\_presentation.pdf](http://reseau-eau.educagri.fr/files/fichier/Resource2_ConcertEau_fiche_presentation.pdf)
- Le Zurich Internet Water Game : <http://cfpm.org/firma/games.html>
- Le jeu **New District** : <http://www.newdistrict.u-psud.fr/wp-content/uploads/2014/11/manuel-ND.pdf>

#### Pour en savoir plus sur la méthode

- Une note sur la modélisation participative et les jeux de rôle : <http://www.lisode.com/wp-content/uploads/2014/05/Roulier-2006-Deux-outils-pour-la-gestion-des-territoires.pdf>
- M. **Dionnet** « Les Jeux de Rôles : Concepts clés et perspectives pour la gestion de l'eau » (2008) <http://www.lisode.com/wp-content/uploads/2014/05/Dionnet-2008-Les-jeux-de-roles-concepts-cles.pdf>

#### Des exemples d'outils:

- Les outils **Wat-a-Game** : <https://sites.google.com/site/watamez/cooplaage-tools/usine-wag>
- [https://agrirop.cirad.fr/565254/1/document\\_565254.pdf](https://agrirop.cirad.fr/565254/1/document_565254.pdf) (en anglais)
- <http://emac.rutgers.edu/workshops/citizen/Sides/EmelineHASSENFORDER.pdf> (en anglais)
- River Basin Game (ressources en anglais) : <https://brucelinkford.org.uk/research/natural-resource-games/> (page ressource)
- [http://www.wmi.cpa.org/Publications/Working\\_Papers/workine/WCR73.pdf?eloreno&redir=ves](http://www.wmi.cpa.org/Publications/Working_Papers/workine/WCR73.pdf?eloreno&redir=ves) (guide détaillé)
- <https://www.youtube.com/watch?v=V64LVt8Z8> (vidéo)
- RiverMed, un jeu de rôles sur les inondations : [http://www.wmi.cpa.org/Publications/Working\\_Papers/workine/WCR73.pdf?eloreno&redir=ves](http://www.wmi.cpa.org/Publications/Working_Papers/workine/WCR73.pdf?eloreno&redir=ves)
- <http://www.rivernet.org/educ/rifm2/Php/Nouvelles/pdfetdocs/RIVERMED.pdf>
- <https://www.youtube.com/watch?v=bRukeI9cfvk> (vidéo)

Des références pour en savoir plus sur la méthode

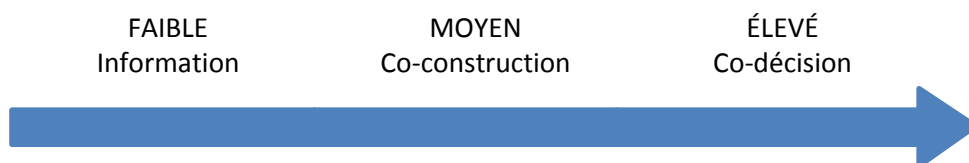
Des exemples d'utilisation de la méthode pour la gestion locale de l'eau

Des exemples d'outils

## LES SYMBOLES UTILISÉS DANS LES FICHES MÉTHODES

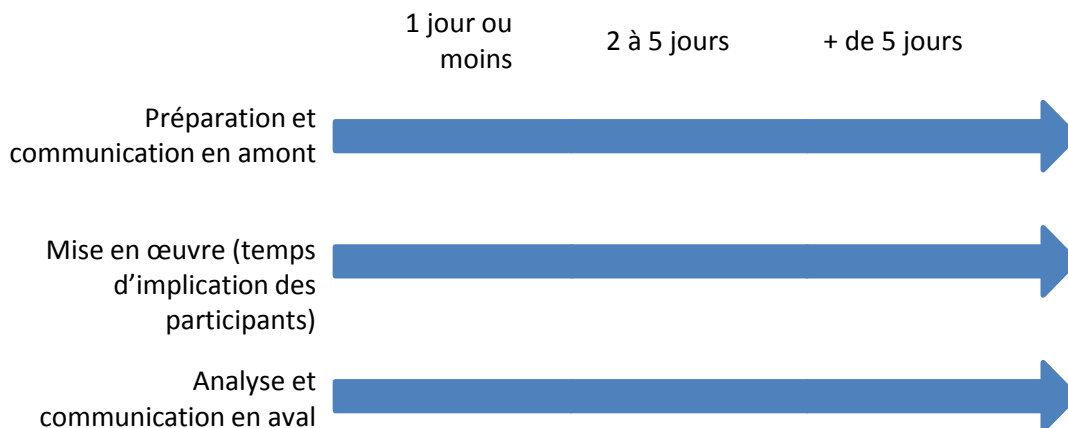
Ces éléments ont été retenus sur la base de l'analyse documentaire des guides pratiques et boîtes à outil existants (cf. liste des sources en annexe 1) et d'un questionnaire passé auprès de différentes structures sur les critères utilisés dans les choix des méthodes et les éléments qu'elles souhaiteraient y voir apparaître (Septembre 2016, 17 réponses collectées).

**Degré de participation:** Cf. fiches « étapes de la décision » pour voir à quoi ces trois degrés correspondent à chaque étape



Note: Dans la mesure où cet état de la connaissance est centré sur un degré de participation moyen ou élevé (cf. p.12), aucune des méthodes recensées dans cet état de la connaissance n'est spécifiquement dédiée à l'information. Cependant les différents acteurs doivent être informés des actions participatives et de leurs résultats tout au long du processus.

### Temps nécessaire



### Nombre de participants cibles



Faible  
1-9



Moyen  
10-24



Élevé  
25-99



Très élevé  
Plus de 100

## Compétences nécessaires en termes de facilitation



Pas besoin de compétences particulières en facilitation



Besoin d'acquisition de compétences génériques en participation / facilitation



Besoin de compétences spécifiques sur cette méthode en particulier

+



Besoin d'un regard extérieur

**Difficulté de mise en œuvre:** Compétences, technicité, appropriation, lieu et matériel spécifiques nécessaires



Faible



Moyen



Élevé

**Support numérique** (pour la mise en œuvre de la méthode)



Pas de support numérique



Support numérique possible



Support numérique nécessaire

## Coûts

Les coûts monétaires liés à l'emploi des méthodes participatives étant dépendants d'un grand nombre de facteurs (contexte, temps de mobilisation des participants, connaissances préalables, etc.), nous n'avons pas souhaité indiquer de fourchette de coût par méthode. Nous vous proposons plutôt une base de calcul qui vous permettra de réaliser une estimation du coût monétaire de l'emploi de chaque méthode participative sur votre terrain.

### Base de calcul de coûts pour les méthodes participatives recensées dans cet état de la connaissance\*

Poste	Base de calcul du coût monétaire
<b>Temps du personnel employé</b> (interne et/ou externe, i.e. consultants, formateurs)	Coût journalier x Nombre de jours (cf. Temps nécessaire à la préparation, mise en œuvre et analyse de la méthode)
<b>Frais logistiques du personnel</b>	Déplacement, hébergement, etc.
<b>Dédommagement des participants</b>	Indemnités journalières éventuelles x nombre de participants
<b>Frais logistiques des participants</b>	Déplacement, hébergement, etc.
<b>Coûts spécifiques de la méthode</b>	Licence, logiciel, etc.
<b>Administration</b>	Appels, photocopies, impressions, envois, etc.
<b>Location de salle</b>	
<b>Autres frais liés à la salle</b>	Repas, pauses, location d'équipement (vidéoprojecteur, caméra, etc.)
<b>Communication</b>	Annonces presse, flyers, site internet, etc.: temps de réalisation + coûts de réalisation et de distribution

Note: L'emploi des méthodes participatives implique d'autres coûts non monétaires (ex. temps accordé par les participants, compétences nécessaires, capital social, etc.) que nous ne listerons pas ici afin de rester concis.

\* Adaptée de *Involve (2005), The true costs of public participation* (« Les coûts réels de la participation) p.125-126, téléchargeable ici: [www.involve.org.uk/wp-content/uploads/2011/03/True-Costs-Full-Report2.pdf](http://www.involve.org.uk/wp-content/uploads/2011/03/True-Costs-Full-Report2.pdf) et complété par des discussions informelles avec le comité de suivi et le panel d'experts du projet.

# RÉCAPITULATIF DES MÉTHODES PAR ÉTAPES DE LA DÉCISION

Étapes de la décision	Degré de participation		Page du document « Fiches méthodes »
	Co-construction	Co-décision	↓
1. Discuter les rôles et les droits des différents acteurs dans la prise de décision	Analyse participative des acteurs		2
		Charte de la participation	4
		Plan de participation	6
2. Décrire et comprendre l'état biophysique, social et économique du territoire	Analyse participative des acteurs	Photo & vidéo participative	2, 12, 14
		Modélisation participative	14
		Cartographie participative	8
		Simulation participative / Jeux de rôles	20
		Diagnostic participatif	10
		Théâtre participatif	22
		Observatoire / Inventaire / Surveillance participatifs	16
	Recueil de mémoire collective / Archive participative	18	
3. Explorer des scénarios pour le futur		Scenarii / Prospective participative	24
		Simulation participative / Jeux de rôles	20
		Théâtre participatif	22
4. Définir des objectifs, discuter les préférences et les contraintes pour le bassin versant		Élicitation des préférences	28
		Charte citoyenne	26
		Cartographie mentale	30
5. Inventer, identifier et structurer les actions puis les plans / stratégies possibles		Planification participative	34
		Cartographie participative	8
		Budget participatif	32
		Théâtre participatif	22
6. Choisir, prioriser, voter parmi les actions et les plans possibles		Cartographie mentale	30
		Évaluation d'actions et plans (par critères)	36
		Priorisation et vote	38
		Construction de consensus	40
7. Mettre en œuvre les actions et les plans choisis		Délibération	42
	Financement participatif	Observatoire / Inventaire / Surveillance participatifs	46, 16
		Chantier participatif	44
8. Suivre et évaluer les décisions, actions et stratégies, ainsi que leurs impacts		Nettoyage participatif	48
		Suivi et évaluation participatifs	50
		Observatoire / Inventaire / Surveillance participatifs	16
	Photo & vidéo participative	12	

# ANNEXE 1

## LISTE DES RESSOURCES CONSULTÉES POUR RÉALISER CET ÉTAT DE LA CONNAISSANCE

### Acteurs, réseaux et institutions de l'eau et de l'environnement

- Sites des six Agences de l'Eau ([RMC](#), [Loire Bretagne](#), [Adour Garonne](#), etc.)
- Site [Sauvons l'eau !](#) de l'AERMC
- Site de [l'ONEMA](#)
- [Forums](#) et [site](#) Gest'Eau
- [Site Eaudoc](#) de l'OIEau (en RMC)
- Les [Réseaux Rivières](#)
- [Association française des EPTB](#)
- [Association Rivières Languedoc Roussillon](#) (ARLR)
- Association Rivières Rhône-Alpes, [site](#) et [ressources communications](#)
- Association gestionnaires milieux aquatiques Adour-Garonne : [Demain Deux Berges](#) (D2B)
- Réseau gestionnaires milieux aquatiques PACA : [RRGMA](#)
- Réseau gestionnaires milieux aquatiques Rhône-Méd., Bourgogne, Franche-Comté : [ResO](#)
- [Eau & Rivières de Bretagne](#)
- [Veille eau](#)
- [Pédag'Eau](#) (Programme Solidarité Eau)
- Site de la [Coordination Eau Bien Commun](#) Auvergne-Rhône-Alpes
- Site de la [Coordination Eau Bien Commun](#) France
- [Portail](#) du développement durable des collectivités en PACA
- Dispositif [« Osons agir »](#) de l'URCPIE
- [Témoignages d'élus](#)
- [Pôle relais lagunes méditerranéennes](#)
- [Plateforme d'initiatives](#) du Ministère de l'Environnement
- Réseau régional des associations pour l'environnement Rhône Alpes : [FRAPNA](#)
- Réseau Rhône Alpes pour l'éducation à l'environnement : [GRAINE](#)
- Plateforme [J'agis pour la nature](#) (Fondation Nicolas Hulot)
- Site [Fondation Nicolas Hulot](#)
- Association [France Nature Environnement](#)
- [Réseau école et nature](#)
- Site [Ensemble, prenons soin de l'eau](#)
- Site [Eau France](#)
- Sites Eau France pour chaque bassin versant ([Rhône Méditerranée](#), [Loire Bretagne](#), etc.)
- Site [Echos d'images](#)
- Sites des [CPIE](#)
- [Association Ifrée](#)
- Programme [Concertation, Décision, Environnement](#)

### Acteurs et réseaux de la participation, de la démocratie locale, etc.

- [Revue Participations](#)
- GIS [démocratie et participation](#)
- [Institut de la concertation](#)
- Site [pratiques-collaboratives.net](#)
- [ComMod](#)
- [Collectif ETC](#)
- Collectifs d'éducation populaire : [Scop le Pavé](#), [Scop L'Orage](#), [la Trouvaille](#), [le Contrepied](#), [la Coopérative du vent debout](#), [l'Engrenage](#)
- [Espaces possibles](#)
- [La 27<sup>ème</sup> région](#)
- [Hyperville](#)
- [Robins des villes](#)
- [CRDSU](#)
- [Réseau DEL](#) (Démocratie électronique)
- [Outils-Réseaux](#)
- [Lisode](#)
- Collectif [Démocratie ouverte](#)
- Coordination [Pas Sans Nous](#)
- [Anciela.info](#)
- [DialTer](#) (Dialogue territorial)
- Réseau [GéeAude](#)
- Association [Geyser](#)
- [Contrechamps](#)

### Wikis, sites de recensement de méthodes et outils

- [Participation Compass](#)
- [Action Catalogue](#)
- [Participedia](#)
- Site de [Comédie](#)
- [MultiBao](#)
- [Co-Creative Recipes](#)
- [Imagination for people](#)
- [Les outils du « Faire Ensemble »](#)
- Wiki [Knowledge Sharing](#)
- Wiki [P2P foundation](#)
- Le [Silk Method Deck](#)



## Pratiques institutionnalisées de la participation, cadre légal

- ([article 120-1](#), [article 120-1-1](#), [article 120-2](#) du CE, la [Charte de l'Environnement de 2004](#), définition de [l'incidence sur l'environnement](#), les [enquêtes publiques](#), la [CLE](#), les [comités de rivières](#), les SDAGE et [SAGE](#), la [CNDP](#), les conseils de quartiers, etc.) et la réglementation européenne
- Quelques sources utilisées :
- [Page](#) de concertation-environnement.fr
- [Bibliographie](#) du Ministère
- [Site](#) « tout sur l'environnement »
- Site [Vie publique](#)

## Guides pratiques

- « [Démocratie participative, guide des outils pour agir](#) » (Fondation Nicolas Hulot)
- Rapport Richard « [Démocratie environnementale : débattre et décider](#) »
- [Guides](#) de l'ONEMA
- [Guide méthodologique pour l'élaboration et la mise en oeuvre des SAGE](#) (Ministère, AE, ACTeon)
- Guide « [Méthodes participatives : un guide pour l'utilisateur](#) » (Fondation Roi Baudouin, 2006)
- [Guide des bonnes pratiques](#) Sudeau, Interreg Sudoe
- Guide AERMC « [Restauration hydromorphologique et territoires : concevoir pour négocier](#) »
- Guide « [La participation des habitants dans les démarches Agenda 21](#) »
- Guide « [La concertation, cœur du développement durable](#) »
- [Guide de concertation territoriale et de facilitation](#), Lisode
- « Les techniques d'animation et de concertation sur la gestion des ressources naturelles » Gaëlle Carrier (AgroParisTech, BRL ingénierie)
- E-guide de la Banque Mondiale : [Social Accountability E-guide](#)

## Projets

- Sud'Eau ([boîte à outils](#))
- [SLIM](#)
- [NeWater](#)
- [Liteau](#)
- [Life Enviropea](#)
- [CartEau](#)
- [Interreg SPARE](#)
- [Projet](#) de la confédération des amis des parcs naturels régionaux de France
- [Convention alpine](#)
- [Wise-RTD](#)
- [Firma project](#)
- [HarmoniCOP](#)
- GouvRhône
- HarmoniCA
- Aquastress, [rapport](#)

## Moteurs de recherche

[Google](#)

## Littérature scientifique

- [Les Représentations sociales de l'eau dans un contexte de conflits d'usage: le cas de la Sierra Nevada de Santa Marta, Colombie](#), d'O.N. Carrascal - Les cahiers internationaux de psychologie sociale, 2009 - cairn.info
- [Thèse de Jean-Marc Dzidzicky](#)
- [Thèse de Audrey Richard- Ferrouddji](#)
- [Google Scholar](#)
- [Cairn](#)
- [Persée](#)
- [Revue.org](#)
- [ISIDORE](#)
- [BiblioSHS](#)
- [JURN](#)
- [Scopus](#)
- [Science Direct](#)
- [Directory of Open Access Journals \(DOAJ\)](#)
- [Microsoft Academic Research](#)
- [Base](#) (Bielefeld Academic Search Engine)
- [OAlster](#) : Open Archives Initiative
- Les [revues scientifiques francophones](#)
- Quelques [références](#)
- Et réseaux scientifiques :
- [Academia.edu](#)
- [ResearchGate](#)

## Presse

- Recherche [Europresse](#) avec sélection des journaux locaux & régionaux en région RMC
- Sites et archives de : La Marseillaise, Le Dauphiné Libéré, Hebdo de l'Ardèche, L'Essor Rhône, le Journal de la Corse
- *Autres idées* :
- Recherche Europresse, hors RMC
- Journaux locaux hors RMC
- 

## Réseaux sociaux

- Scoop-it
- Facebook (pages des [syndicats mixtes](#) de rivières et de bassins versants)
- *Autres idées*
- Twitter
- Facebook, autres acteurs

## Supports de présentations, évènements

- [Programme de la journée](#) « Les territoires innovent, Soyez-en acteur ! » 1er octobre 2016, région Bretagne
- Support de présentation de l'atelier « [Evaluation participative des Agendas 21 locaux](#) » (Arene, Société Française de l'Eval., Ile de France)
- Support de présentation « [Construire et animer des démarches participatives](#) »

# ANNEXE 2

## LISTE DES STRUCTURES ET PERSONNES PRÉSENTES AUX SÉMINAIRES SUR LA PARTICIPATION (déc.2016-janv.2017) ET CONSULTÉES SUR CET ÉTAT DE LA CONNAISSANCE

Nom	Prénom	Organisation
ABRAMI	Géraldine	IRSTEA
ALCAZAR	Charlotte	Syndicat Mixte de gestion de la nappe de la Crau (SYMCRAU)
ANIEL	Julie	Communauté d'agglomération d'Annecy
ARAMA	Yannick	Contrechamp
ARNAUD	David	Conseil Départemental de la Drôme
AURIOL	Olivier	Conseil Départemental 31
AUVET	Brice	IRD
BAILLE	Emilie	SMMAR (Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières)
BARBER	Mélanie	SIFOR (Syndicat Intercommunal du Foron du Chablais Genevois)
BAROZZI	Mikael	SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)
BAULAZ	Yoann	INRA CARTELE
BELAT	Yannick	Coordination eau bien commun Auvergnés Rhones-Alpes
BENEDETTO	René	Association étang de Berre Durance
BERNARD	Simon	Syndicat Bassin du Lez (SyBLE)
BOURBON	Cécile	Association Rivière Rhône Alpes Auvergne
BOURGOIN	Valérie	CPIE Bresse du Jura
BOURSE	Arnaud	Syndicat du Haut-Rhône
CANOVAS	Anne	Gée Aude
CARREIRA	Amalia	SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)
CARRERE	Maeva	SMBFH (Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault)
CHÉMERY	Jean-Baptiste	Contrechamps
COCONI	Jean	Société des Eaux de Marseille
CROZET	Caroline	RIV4VAL (Syndicat de Rivières des 4 vallées)
DAMAGNEZ	Célia	Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH)

Nom	Prénom	Organisation
DEHESDIN	Emilie	Syndicat mixte du bassin versant du gapeau
DESMARECAUX	Anaïs	RIV4VAL (Syndicat de Rivières des 4 vallées)
DEVAUX	Catherine	CPIE du Haut-Doubs
DORANLO	Héloïse	RIV4VAL (Syndicat Rivières des 4 vallées)
DOUARCHE	Marion	cimeo, agence pour l'eau en montagne
DUCROT	Raphaëlle	CIRAD
FAVERJON	Frédéric	InterCLE Vouge/Ouche
FERRARIS	Sophie	Syndicat Mixte - EPTB - Ardèche Claire
FLACHON	Hélène	AERMC
GASC	Gaëlle	Contrechamps
GOURLAND	Julie	SIIVU Haute Siagne
GUERRERO	Alain	SMVOL
GUIDONI-STOLTZ	Dominique	AgroSupDijon
HADDOU	Yacine	Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA)
JOLY	Bertrand	PNR Vercors
LAPIERRE	Géraldine	CISALB (Comité Intersyndical pour l'Assainissement du Lac du Bourget)
LE GUERN	Julien	SIGA Tech - CLE Tech Albères
LE MÉHAUTÉ	Nicolas	SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)
LOBRE	Magali	Carcassonne Agglo
MALARTE	Jean-Jacques	SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents)
MBAREK	Hakim	AERMC
METSU	Nicolas	ARPE Paca / RRGMA
MILLOT	Isabelle	SI DES EAUX DU PIC BAUDILLE
MIRA	Isabelle	FRAPNA Région
MOHEN	Antonine	SIIVU Haute Siagne
MOMBERTRAND	Gwendoline	InterCLE Vouge/Ouche
ORTEGA	Noëllie	CPIE Vercors
PELLISSIER	Olivier	Communauté communes des sources du Lac d'Annecy
PENEL	Charlotte	RIV4VAL (Syndicat de Rivières des 4 vallées)
PETIT	Serge	SMIAC (Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran)
PIQUENOT	Sylvie	Agence de l'eau RMC délégation Marseille
RADDE	Aurélie	SMECRU (Syndicat Mixte d'Etude du Contrat de Rivière des Ussets)
RAYMOND	Vincent	Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes
ROUGIER	Jean-Emmanuel	Lisode
TACHOIRES	Emmanuelle	RIV4VAL (Syndicat de Rivières des 4 vallées)
VAIRON	Céline	Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA)
VINDRY	Rachel	Cabinet Autrement Dit
WEROCHOWSKI	Antoine	Conseil régional BFC